

Questions fréquemment posées

1. Je suis déjà dans un groupe compétitif, dois-je refaire les auditions ?
Oui, tous les danseurs sans exception doivent venir aux auditions pour faire partie d'un groupe compétitif l'an prochain.
2. Quel type d'expérience dois-je avoir en tant que danseur ?
Les auditions sont ouvertes à tous. Nous conseillons fortement d'avoir un minimum de 2 ans d'expérience en danse. Le rythme des groupes compétitifs est plus accéléré qu'un groupe régulier. L'élève doit donc être capable de suivre.
3. À quel moment aurais-je une réponse ?
Entre 7 à 10 jours après les auditions.
4. À partir de quel âge les danseurs sont-ils admissibles ?
L'enfant doit avoir 7 ans et plus au moment de l'audition.
5. Les parents sont-ils autorisés à rester aux auditions ?
Non. Afin de ne pas distraire les danseurs, aucun parent ne sera admis à l'intérieur.
6. Qui sont les juges ?
Des juges invités qui sont neutres ainsi que des professeurs du studio.
7. Quels sont les coûts des auditions ?
15\$ pour un style ou 20\$ pour pouvoir en faire plusieurs. Ce montant est payable en argent comptant sur place.
8. Comment puis-je me préparer aux auditions ?
Vous n'avez pas de danse à préparer. Soyez vous-mêmes. 😊
9. Comment puis-je m'inscrire aux auditions ?
Vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet.
10. Est-ce que tous les groupes doivent auditionner ?

Oui, sauf les papas et les adultes.

11. Est-ce que toutes les auditions ont lieu la même journée ?

Oui, sauf la claquette et le breakdance qui ont lieu les jours précédents.